

20 NOVEMBRE : *La profession infirmière se mobilise*

Le 18 septembre, la **CFTC** se félicitait du lancement du plan « MA SANTE 2022 » visant à améliorer notre système de santé et à réformer l'hôpital afin de « *recentrer le système autour de l'individu* », le patient.

A ce titre la **CFTC**, comme les autres partenaires sociaux, avait remis une contribution contenant 32 propositions. Un bon nombre d'entre elles a été repris par le gouvernement. Citons :

- La sortie progressive du tout T2A par **l'élaboration de nouveaux modes de rémunération** pour accompagner financièrement le parcours de soins,
- Face à la perte de sens au travail que subissent les métiers de l'hôpital, souvent dû à un manque de considération pour leurs missions, il était urgent **d'offrir à ces acteurs de santé des perspectives de carrière** en facilitant leur mobilité et en dopant leurs compétences,
- La création de nouvelles structures de proximité, aux missions élargies et dotées d'un financement adéquat. L'hôpital ne doit plus être la réponse à tous les maux.
- **L'accélération** et la mise en œuvre réelle **du virage numérique dans la santé**. La **CFTC** espère que le Dossier Médical Partagé devienne enfin effectif.



3,4 milliards sur 4 ans vont être injectés pour mener à bien cette réforme. Au-delà des financements, l'un des enjeux majeurs de cette transformation de notre système de santé est de redonner du sens et de la valeur à l'engagement hospitalier.

La Fédération CFTC Santé Sociaux regrette toutefois que ces annonces ne prennent pas en compte la pleine mesure du mal-être des personnels soignants en général, et plus particulièrement des personnels infirmiers.

Face à la dégradation des conditions d'exercice dans nos établissements, la Fédération **CFTC** Santé Sociaux demande :

- l'attribution de Fonds permettant aux établissements de soins **la mise en place d'effectifs proportionnels aux charges de travail**,
- le remplacement de l'absentéisme,
- Une **revalorisation salariale** conforme aux responsabilités et compétences des professionnels infirmiers,

La CFTC, syndicat de construction sociale, sait proposer mais peut aussi s'opposer. C'est pourquoi elle s'associe au mouvement du 20 novembre, initié par les professionnels infirmiers.

Vos contacts

Jean-Marie FAURE	06.16.56.94.20	jmfaure@cftc-santesociaux.fr
Patrick MERCIER	06.19.99.35.33	pmercier@cftc-santesociaux.fr
Christian CUMIN	06.89.71.65.83	ccumin@cftc-santesociaux.fr

La Fédération CFTC Santé Sociaux, syndicat de construction sociale.